

BREIZ SANTEL

Bulletin mensuel publié par la section N° 1 (Morbihan) du
MOUVEMENT pour la PROTECTION
 des
MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

(Association sous le régime de la Loi du 1^{er} Juillet 1901.

Siège social : Hôtel de Ville de Vannes.

Abonnement : 6 mois 50 frs. Mandat-Carte M. de Beaufond-Arradon

Paraît le 15.

Le N° 10 frs.

VOUS ÊTES TOUS D'ACCORD !

sceptiques qui laissez ces pauvres feuillets
 dormir sur les éventaires
 sans même les voir,
 et généreux supporters
 qui avez tiré dix francs de votre poche
 pour les avoir :

Tous d'accord : Breiz Santél (Ard Santél Breiz-Izel, jusqu'au mois dernier) n'a guère de prestance. C'est un bulletin, rien qu'un bulletin, un de plus.

Et pourtant, s'il lui manque encore l'apparence attrayante que nous obtiendrons bientôt lorsque, dans un cadre édité pour toute la Bretagne, chaque section du Mouvement insérera ses pages locales — quand nous refléterons ainsi à la fois, l'unité profonde de la culture, de la tradition et de la foi Bretonne, et la variété de son art, multiple comme la dentelle de ses caps, — si, bref, il n'y a là qu'un embryon, un même idéal n'a-t-il pas réuni autour de Breiz Santél une équipe que bien des revues se disputeraient ?

Les lecteurs de Breiz-Santél ont déjà vu, ou pourront suivre bientôt dans « leur revue préférée », des chroniques d'histoire, d'art religieux, d'archéologie, signées :

H.-F. Buffet, archiviste départemental d'Ille-et-Vilaine.

Claude Dervenn, présidente de notre section Morbihan.

Vous avez foi en la Bretagne

Vous aimez ses monuments religieux

Breiz Santel sera votre revue.

Y. Le Diberder, de la Soc. Polymathique du Morbihan, spécialiste de la sculpture bretonne.

Roger Grand, ancien professeur à l'Ecole des Chartes, Président d'Honneur de la Soc. Archéologique de Bretagne.

Hervé du Halgouët, Fondateur de la Soc. d'Histoire et d'archéologie de Bretagne.

L. Simonnot, de la Société Polymathique du Morbihan, spécialiste des croix et calvaires.

P. Thomas-Lacroix, archiviste départemental du Morbihan.

Et même les étrangers de la Bretagne, s'ils ont vu en Juin par exemple « Le Vandalisme en Bretagne » de M. Buffet, ou s'ils lisent ici l'article de M. du Halgouët — simples notes que nous extrayons de son Inventaire — sentiront la valeur de telles collaborations.

Notre Mouvement. — En Mai dernier, paraissait un double feuillet, *Ard Santél Breiz Izel*, exposant l'idée du Mouvement (aider à la conservation et à la restauration des monuments religieux bretons) et annonçant sa concrétisation lors de notre réunion constitutive du 16 Avril.

L'accord s'était fait aisément, l'idée, ou ses éléments, étant dans l'air. Restait la réalisation dont les bases ont pu être jetées, grâce aux sympathies agissantes rencontrées un peu partout, et avec l'approbation des organismes officiels, chacun en ce qui le concernait : Evêché de Vannes, Bâtiments de France (Vannes-Quimper), Archives du Morbihan, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, et même avons-nous su depuis Ministère des Beaux-Arts.

Comment parviendrons-nous au but fixé ?

D'abord, en dressant un inventaire précis et intégral des monuments en question (sans négliger les petites croix et les fontaines religieuses, trop souvent oubliées). La tâche nous est facilitée de ce côté par des relevés antérieurs, tel celui de Le Mené ou les travaux actuels de MM. Thomas-Lacroix et du Halgouët, de M. H.-F. Buffet, etc., qui ont bien voulu accepter de nous les communiquer. Il faut les confronter, les compléter les tenir à jour. *Ici l'aide des adhérents que nous devons avoir dans chaque paroisse se fait indispensable.* Il faut aussi un fichier-photo : cartes postales, clichés offerts par les adhé-

rents et sympathisants (tels M. et Mme Laurent, de Port-Louis, qui ont mis toute leur collection à notre disposition), le tout soigneusement vérifié.

Le plan de travail terminé, avant même, car le temps presse, il faut passer aux réalisations. Le principe en est simple. Chacun offre son travail : travail manuel, des jeunes, par exemple, qui réparent et entretiennent les murets, les croix, les fontaines, mais peuvent aussi une fois encadrés, exécuter des travaux plus compliqués ; travail des spécialistes bénévoles (maçons, ébénistes, verriers), des propagandistes, de ceux qui concourent à l'inventaire, (ou au bulletin) ou obtiennent de leur ami X ou Z que son usine ou son entreprise nous offre des matériaux à prix un peu réduits.

« Organisation fort simple, précisait Mme Claude Dervenn, dans La Bretagne. Aux membres réellement actifs qui donnent leur temps, leurs bras, on ne demande aucune cotisation, mais les membres *honoraires* peuvent apporter le soutien de leurs fonds à la caisse et une modeste contribution donne le droit d'être membre *associé*.

[Dans chaque département] un comité accueille bonnes volontés et suggestions et se met au travail. »

Et ce travail, où en est-il ?

Encore réduits à une poignée (au moins à cette section Morbihan) nous n'avons certes rien fait de spectaculaire. Il est vrai d'ailleurs que notre œuvre n'aura pas souvent ce caractère : les grandes réalisations artistiques sont le rôle des Bâtiments de France et quelle que soit la part éventuelle prise par nous dans leurs travaux, elle ne doit être qu'auxiliaire. (1)

Mais c'est d'abord, c'est surtout peut-être, à la Bretagne « quotidienne » que nous voulons nous dévouer, à tout ce que noie peu à peu une indifférence, à tout ce que compromet une paresse, si totales qu'elles frisent le sabotage volontaire : « croix branlantes ou ruinées, humblement dressées au croisement de deux sentiers d'herbe... petites fontaines des prairies dont une niche abrita jadis le vieux Saint oublié... chapelles vétustes, à peines sculptées, mais dont la voûte de bois fut bleue comme le ciel d'été... peu à peu pillées, dépouillées ». (Cl. Dervenn).

(1) « Item vis-à-vis des Evêchés. Constitués en association, légale, à l'échelle bretonne, pour être plus efficaces, nous n'agissons dans chaque diocèse qu'à titre de fidèles, donnant ça et là leurs concours à leurs pasteurs ».

Si des réalisations de longue haleine, comme celle entreprise depuis 4 ans à Kervoyal, en Damgan, et qui nous est un bel exemple, seraient encore trop onéreuses pour nous, nous devons cet été relever ou réparer une demi-douzaine de calvaires, et restaurer une chapelle. Nous étudions également des moyens d'aider à la réfection de la chapelle Saint Michel, à Carnac, mémorial — toujours fidèlement rebâti depuis 1 500 ans — de la défaite du paganisme devant les missionnaires armoricains.

Trouvez-vous que c'est trop peu ? ou qu'il y a plus urgent à faire dans votre paroisse ? Ecrivez-nous.

D'une manière générale, s'il vous reste des doutes, non sur le but à atteindre, bien sûr, mais sur la façon de « s'y prendre », n'est-ce pas au fond parce que vous avez, vous aussi « votre idée » parce que vous savez pouvoir accomplir telle ou telle tâche précise à laquelle ces lignes ne font pas allusion ?

Alors, pourquoi attendre ?

Pourquoi ne pas venir, vous aussi, offrir votre aide à la Bretagne en nous apportant une possibilité d'action supplémentaire ?

Face à la terrible nuit du matérialisme, venez sauvegarder les sanctuaires de Bretagne, venez redire avec l'allégresse profonde du guetteur de Groix :

« Oll kened er bed é, én noz-man, e viran ».

Comment nous aider, comment adhérer au mouvement —

Aux membres *actifs* il n'est demandé aucune cotisation. Ils offrent un concours bénévole.

Les membres *honoraires* ne nous aident que de leurs fonds. Une cotisation de 1.000 est donc raisonnable.

Les membres *associés* ne versent que 50 frs., mais ils ne condamnent pas leur porte après et promettent de nous aider ensuite activement.

N. B. — Les cotisations et les dons peuvent être versés en nature, notamment en matériaux de construction, produits d'entretien (peinture, mastic), outils, etc. A tous, merci.

L'abonnement peut être acquitté en timbres.

Nouveaux Membres :

M. J. Choleau, président de la Fédération Régionaliste de Bretagne, Vitré (membre rattaché).

M. Y. Le Goff, notaire, à Gouézec (Finist.) (membre rattaché).

M. Roger Grand, ancien professeur à l'Ecole de Chartes, Arradon.

M. et Mme Laurent, Port-Louis.

Mme Le Maréchal, d'Arradon.

Mlle A. Saludo et M. S. Saludo, Belle-Isle-en-Mer.

La Chapelle N.-D. du Loc à Saint-Avé

Elle est en forme de croix latine. Dimensions dans l'œuvre : 28×6 . Les dates de construction sont précisées par les inscriptions des sablières. Celles-ci apprennent que l'œuvre fut entreprise de 1475 à 1494, par les soins d'Olivier de Peillac et André de Coëtlagat, recteurs de Saint-Avé. Le chevet plat, percé d'une grande fenêtre à meneaux flamboyants (trois arcs trilobés supportant soufflets et mouchettes), ainsi que le pignon occidental, indiquent la période première des travaux, tandis que le croisillon septentrional, avec le réseau ancien en fleur de lys de sa baie, est de la dernière période. Autres caractères du XV^e : la nef n'avait pas de fenêtres, une clôture séparait la nef du transept.

Si l'on ne remonte pas au culte des sources, il ne sera pas possible d'expliquer la fondation de la chapelle du Loc, ou de Locmaria, en un terrain aussi imprégné d'eau, dans une des parties les plus basses de la paroisse. « Elle a été édifiée sur un fond de vase. C'était autrefois le lit d'un petit ruisseau qui actuellement est refoulé dans la prairie voisine... Ce fond vaseux est toujours entretenu à l'état de marécage par les eaux de la fontaine sainte, ainsi que par des sources qui sourdent ». (Guyomard).

Par suite de ce manque de consistance dans l'assise, des réparations s'imposèrent de nouveau en 1913 ; elles se traduisirent par une restauration complète. C'est à cette campagne de travaux qu'il faut attribuer : la réfection des pignons des croisillons en pierre taillée et de la façade occidentale qui fut descendue et remontée (la porte fut exhaussée de 0,80

et abritée sous un faux porche en faible saillie), — le remaniement des contreforts, — l'ouverture des fenêtres de la nef. La charpente fut réparée, les objets mobiliers remis en valeur. La chapelle abandonna son aspect de pauvreté, pour prendre un aspect digne de la magnifique Vierge qui s'y trouve honorée et d'une population respectueuse des traditions religieuses.

Cette Vierge-Mère, d'un bloc de pierre blanche, avant la restauration, était à la place d'honneur, au fond du chœur, dans une niche en bois placée au centre de la maîtresse vitre. Sa physionomie gracieuse, sa chevelure, les plis de son riche vêtement, sa couronne, les traits charmants du divin enfant, qui tient les feuillets du livre de la vérité, dénote le talent d'un artiste étranger, du XVe. Sauf la robe, endommagée, la peinture n'a pas été touchée en 1913.

Par ailleurs, la statuaire est toute en bois, du XVIe ou du XVIIe : Saint-Cornély, Saint-Isidore, Sainte-Marguerite, Saint-François d'Assise, Sainte-Madeleine, la Trinité, Sainte-Luce, Saint-Colomban, une statuette aussi de Vierge-Mère, entièrement dorée, placée sur l'autel du bras nord, deux anges porte flambeaux.

La chapelle possède trois rétables en haut relief. Deux, peut-être du XVe, en pierre dure, représentent au principal la Crucifixion et l'Annonciation. Ils ornent les autels des chapelles latérales. Le premier de ceux-ci est intact et fait trois mètres de long ; le second a été brisé et n'est plus que de 1 m. 70. Travail assez fruste, comme les hauts reliefs de ce genre, exécutés par des tailleurs du terroir, plus ou moins habiles.

Le rétable d'albâtre du maître-autel, est composé de sept tableaux et d'une cinquantaine de personnages, en adoration devant le tabernacle où règne la Trinité. L'expression de piété de personnages, la rareté de l'Œuvre et la finesse de la sculpture, en font un réel chef-d'œuvre.

Il provient vraisemblablement d'Angleterre.

Dans un autre ordre de travail, le calvaire de bois qui se trouve entre la nef et le transept peut, également, être considéré comme une œuvre rare de la sculpture du XVe. C'est, en somme, une tref, ou poutre de gloire dans le sens vertical,

représentant, comme d'usage, le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean. La nef était fermée à cette hauteur, d'une clôture de bois. Au sommet et sur le fût de la croix, la poutre est ornée d'élégants motifs, baldaquins et niches, du style ogival fleuri. Sur les bras de la croix, une inscription : *Mestre André de Coëtlagat recteur de Saint-Avé fit faire ceste eupvre l'an 1500.*

Comme Olivier de Peillac, son prédécesseur, André de Coëtlagat, a trouvé la meilleure manière de passer à la postérité.

Sans doute, certains parmi les seigneurs qui ont tenu à apposer leurs armoiries dans la chapelle, contribuèrent aussi à l'embellissement intérieur et extérieur. Quand les vitraux étaient intacts, la chapelle devait être littéralement garnie, cousue, sur toutes les coutures, de blasons, attestant la dévotion portée à Notre-Dame de Locmaria par la noblesse du pays, autant que les droits de seigneurie. Les verrières n'existent plus et, cependant, nulle part, nous n'avons observé un si grand nombre d'armoiries. Les recteurs, les premiers, ont donné l'exemple de la prodigalité. Les blasons de Bretagne, de Rieux, de Malestroit, ne sont pas moins répétés. Puis, ce sont les familles nobles de la paroisse et des environs que la pierre ou le bois évoquent, sur les contreforts, près du portail, dans les angles des murs, contre les autels secondaires, jusque sur les socles de statues, la crédence, la piscine, le bénitier... Il est permis de penser que l'admirable Vierge, les rétables rares, ont été l'objet de dons, dus à la générosité de certaines de ces familles.

Ce n'est pas sans raison que les sablières et entrails ont une renommée qui les place au rang des meilleurs productions de cette nature. En général les charpentes sont assez grossièrement sculptées ; les huchiers d'église ne se sont pas révélés, à quelques exceptions près, des maîtres du ciseau et des ouvriers d'imagination. Ils se copient, se répètent sans cesse, et traitent le bois en bûcherons, plutôt qu'en artistes. A Saint-Avé, les charpentiers ont exercé leur art avec un fini, une variété des sujets, en y ajoutant une expression satirique, qui méritent un grand éloge. Il faudra se reporter à l'excellente brochure de M. Guyomard, recteur de Saint-

Avé en 1921, pour avoir la description des sablières et en apprécier la valeur.

La voûte en bois, très haute et ornée d'arêtes, de nervures et de clefs, a été refaite dans le dernier quart du XIX^e, dans l'esprit de l'ancienne,

A l'édifice du XV^e, il faut rapporter le ciborium et la jolie piscine à trilobes, accolade et pinacles, qui occupent les deux angles du chevet. Le ciborium était l'armoire aux saintes espèces qui a précédé le tabernacle d'autel. Il se retrouve rarement, surtout dans les chapelles rurales. Notons, de la même époque, le banc intérieur de maçonnerie, contre la longère nord, les quatre autels, des bras du transept, en maçonnerie pleine également, avec tables de pierre. Deux de ceux-ci avaient des entablements de façade, en pierre blanche, ornés de fresques, représentant l'Annonciation d'une part, et la Nativité d'autre part. Ces tableaux encadrés de rinceaux de vignes. On les a malheureusement dissimulés derrière un autre revêtement (Galles). — Bénitier fort élégant, à huit pans, sur pied orné de trilobes.

Le clocher en charpente, se dresse [détruit par la foudre en 1948] en avant de l'intertransept et porte une flèche d'ardoise élancée.

Notre-Dame du Loc a son cadre : muret de clôture de l'ancien cimetière, dans l'enceinte duquel se trouve, sur gradins, une croix remarquablement historiée, du socle au sommet — lequel, en forme de quatre feuille, indique le XV^e — et une vaste fontaine, édifiée avec banc au pourtour. A proximité, au-dessus d'une limite de propriété, l'indispensable lech, utilisé comme socle d'une croix à sommet hexagonal. (Pour les croix de Saint-Avé se référer aux études de M. Marsille, parues dans le Bulletin de la Société Polymathique, années 1936, 40, 41, 42).

Comme on le voit, la Vierge-Mère ne possède pas à Saint-Avé d'En Bas un sanctuaire vulgaire. La proximité de la cité vannetaise, l'heureuse initiative de desservants éclairés, ont fait de cet édifice un livre qui garde la pensée d'Olivier de Peillac et d'André de Coëtlagat, un document précieux du passé, un écrin où sont pieusement déposés quelques chefs d'œuvres. Cette constatation fournit un exemple à suivre,

suscite l'idée à développer que certaines chapelles, méritant une attention particulière, devraient être instituées gardiennes des objets mobiliers qui ne trouvent plus place dans les églises ou chapelles reconstruites, et qui trop souvent errent misérablement à la recherche d'un abri. Nous pourrions citer de magnifiques sarcophages, de merveilleuses statues de pierre ou de bois qui encombrant tel ou tel édifice religieux, semblant importuner ceux même qui devraient leur porter le plus de respect.

Ces chapelles, que nous aimerions voir s'intituler les gardiennes de nos souvenirs les plus précieux du passé, n'auraient pas la froideur, l'indifférence d'un musée, elles resteraient affectées aux vivantes manifestations du culte. Les fidèles y retrouveraient plus de ferveur que devant des effigies de plâtre ; les murs de ces sanctuaires répondraient à la prière de notre temps par l'écho d'invocations venues d'au-delà, de générations ancestrales.

A Locminé, nous avons rencontré, une autre belle chapelle dédiée à la Vierge, Notre-Dame de Plasquer, restaurée avec souci et préposée, par les soins de M. le Curé-doyen, à la conservation d'objets mobiliers de valeur, venues de la paroisse même ou de chapelles tombées en ruines. Nous pourrions citer plusieurs chapelles intéressantes, dispersées dans le Morbihan, qui pourraient être affectées à cette destination et jouer le rôle de gardiennes de nos reliques du passé : Saint-Goustan d'Auray, Notre-Dame des Orties à Pluvigner, la Trinité de Plumergat, Le Gorvello en Sulniac, Sainte-Anne à Saint-Nolff, Saint-Gobrien de Saint-Servant, Notre-Dame de Bon Secours à Surzur, Notre-Dame Blanche à Theix, etc... placées toutes au centre de localités ou de grosses agglomérations, afin d'en assurer plus facilement la surveillance.

Il convient d'ajouter aux exemples dont il faut s'inspirer, Notre-Dame de la Joie de Pontivy qui a recueilli les vieux saints des chapelles ruinées de son doyenné et a constitué ainsi une collection remarquable.

Souhaitons que les Beaux-Arts s'arrêtent à cette idée et encouragent tout au moins les initiatives privées de cette nature.

Hervé du HALGOUËT

Communiqués

1^o **La Pierre de Saint Vincent Ferrier, à Arradon.** —

Le 5 avril 1419, le mercredi de la Passion, mourait à Vannes, rue des Orfèvres, chez un nommé Le Hen, sieur de Truhélin en Arradon, saint Vincent Ferrier, le grand thaumaturge du XV^e siècle.

Il était déjà venu à Vannes, durant 24 jours, l'année précédente, mais, à la prière de la pieuse duchesse Jeanne de France, il y revint pour prêcher le carême. Déjà précédé d'une extraordinaire réputation, « Maître Vincent » connut à Vannes une réception triomphale. Des campagnes environnantes, des îles même, tous vinrent durant 40 jours au pied de l'estrade dressée pour lui sur les Lices. Et « tous virent ce vieillard épuisé et défaillant se transformer, au souffle de l'Esprit, en un prédicateur plein de jeunesse, de force et de vie ».

Mais le Saint était à bout de forces. Dans la 3^e semaine de mars, pour lui procurer un peu de repos, son hôte l'emmena dans son manoir de Truhélin.

Là, le marcheur infatigable qui avait parcouru l'Europe entière à pieds, essayait encore de se porter vers l'Île-aux-Moines dont la population venait le trouver. Il s'arrêtait au bord de l'eau, sous le châtaignier que l'on voit encore à Kerat, ou bien, à genoux sur un rocher, près de Kerlann, il priait, tourné vers l'Île.

Retourné à Truhélin, il s'y reposait tant bien que mal. Pour oreiller, il n'avait accepté qu'une pierre, toujours conservée dans l'ancienne église d'Arradon.

Son état empirant toujours, vers le 25 mars, les espagnols de sa suite voulurent le ramener à Valence, sa ville natale. Mais, avant même d'être sorti du golfe, ils durent regagner Vannes, puis Tréhuélin, le Saint risquant de mourir d'un moment à l'autre. Et c'est une dizaine de jours après que, revenu encore à Vannes, Saint Vincent Ferrier devait rendre son âme à Dieu.

Du passage de Saint Vincent Ferrier à Arradon, passage attesté par une tradition vivace, dont M. René Galles et l'abbé Nicol ont montré la justesse, il reste donc deux traces maté-

rielles : son « oreiller » et son « prie-Dieu », le rocher de Kerlann où *subsiste la trace de ses genoux*.

Enlevée du landier où elle se trouvait lorsque celui-ci fut défriché il y a 3 ou 4 ans, la Pierre de Saint Vincent va être remise dans la parcelle voisine, aimablement offerte par sa propriétaire Mme d'Ornant et le locataire de Kérat, M. Le Drévo. Face au golfe dont une échancrure apparaît toute proche entre 2 boqueteaux, elle regardera comme jadis l'Île-aux-Moines, (qui conserve la seule statue du Saint faite par ses contemporains). Et tout près, une croix de pierre (au prie-Dieu il fallait une croix) achèvera « l'ensemble » rappelant un pèlerin : L'exemple de Saint Vincent Ferrier, le sens même de notre vie.

G. VERDEAU.

Le dimanche 24 août (des communiqués à la presse confirmeront date et programme) cette restauration sera l'occasion d'une petite fête sur les lieux avec bal breton et « attractions diverses » dont plusieurs seront inédites (au moins pour ceux qui ne les connaîtraient pas encore). Venez nombreux. Merci.

Nos Pardons

Il faut convenir qu'elle est extraordinaire, l'ardeur des pieux sentiments publiquement manifestés ici... Quand on a près de soi, à l'autel, l'image du saint patron vers lequel se rue la masse, quelles prières et quelles souffrances on devine dans ces longs regards, dans ces pauvres bras suppliant qui, avant le départ, s'efforcent de toucher la statue bénie...

Yves GWENED.

15 Août :

N.-D. de Kervoyal, à Damgan.

N.-D. de Quelven, à Guern.

N.-D. de la Tronchaye (1^{er} pardon) à Rochefort-en-Terre.

Dimanche 17 :

N.-D. de la Tronchaye (2^e pardon).

Dimanche 31 :

N.-D. et Saint-Eutrope de Laferrière, à Pluméliau.

Saint-Gaudens, à Allaire.

Dimanche 7 septembre :

Saint Vincent Ferrier, Le Moustoir, en Mendon.

N.-D. de la Clarté (1^{er} pardon) à Lauzach.

Lundi 8 :

N.-D. de la Clarté (2^e pardon).

N.-D. du Roncier, à Josselin.

N.-D. de Lotivy, à Saint-Pierre-Quiberon.

Pour alimenter cette rubrique mensuelle, vous qui aimez nos pardons, envoyez-nous la liste des assemblées de votre paroisse avec leur date traditionnelle. Merci.

2^o La chapelle Saint-Michel de Carnac. — Douillettement à l'abri, les Beaux-Arts tiennent à montrer leur utilité. A-propos d'une chapelle sans style de 1926, direz-vous ? Mais oui ! de la Reconstruction, on a obtenu des vitres pour cette chapelle ; ce ne sont des vitraux ni de style ni d'art, mais on a cherché à ne pas faire laid. Seulement, les Beaux-Arts sont là. « Des vitraux ? disent-ils. Ils ne viennent pas d'un atelier agréé par nous *Veto*. Mais il ne s'agit pas d'une chapelle classée ! dit on. — Peu importe. C'est dans un site classé. — Alors, pas le droit de les mettre ? Alors, rien ? — Peu importe. »

Et les vitraux restèrent dans une caisse, dans la cour du presbytère. A quoi bon refaire une toiture, si les baies restent béantes ? Aussi on ne fait rien. Rien n'est possible, sauf un acte d'énergie. Avec une bonne démarche de député, quelques petits mots à l'oreille des « Autorités », puis avec une quête spéciale, comme en 1928, parmi la population, on remettrait tout facilement en place, et durablement. L'état de la chapelle St-Michel cesserait d'être un sujet d'étonnement pour



Remplacez vos vitres manquantes

PAR **VITREX**
SOUPLE - INCASSABLE

APPLICATIONS MULTIPLES

A L'USINE
A LA MAISON
A LA FERME

Ayez un tableau de dépannage des vitres

NOTICE A VITREX

27 RUE DROUOT PARIS IX

EN VENTE AU MÈTRE CHEZ VOTRE QUINCAILLIER

les touristes. Mais tout cela, encore faudra-t-il le vouloir.

Fin

Yves LE DIBERDER